

POLITIQUE D'ÉVALUATION

INTRODUCTION

La mise à jour de la politique d'évaluation de notre établissement est une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement, commission scolaire) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent l'évaluation des élèves, soit l'évaluation dite « critériée » requise par l'IB.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION CRITÉRIÉE PEI

Les enseignants du PEI de De Rochebelle doivent produire des évaluations critériées :

	FRANÇAIS	MATH	IND ET SOC	ÉDUC	SCIENCES	ANGLAIS	ARTS	DESIGN	ESPAGNOL
1 ^{re} sec	X	X	X	X	X	X	X	X	
2 ^e sec	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3 ^e sec	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4 ^e sec	X	X	X	X	X	X			
5 ^e sec	X	X	X	X	X	X			

PRINCIPES D'ÉVALUATION SOUTENANT L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Tous les enseignants du PEI de De Rochebelle doivent concevoir des tâches dont le contenu est évalué avec les grilles d'évaluation de leur guide de matière; les 4 critères doivent obligatoirement avoir été évalués au moins deux fois par année. Tel qu'exigé par l'IB, tous les aspects des critères doivent avoir été abordés au moins deux fois par année et ce, à chaque année du PEI par le biais d'évaluations sommatives. Des évaluations formatives fréquentes sont aussi effectuées en fonction des tâches exigées dans les différentes matières. Afin d'évaluer le jeune selon son niveau d'apprentissage, les enseignants ont l'obligation d'utiliser les critères d'évaluation prescrits pour les 1^{re}, 3^e et 5^e années. Pour ce qui est des 2^e et 4^e années du PEI, les enseignants doivent utiliser les critères du niveau supérieur, soit ceux de la 3^e année et de la 5^e année particulièrement lorsque la tâche évaluée est réalisée durant la 2^e partie de l'année scolaire.

Les exigences nationales étant compatibles avec celles de l'IB, les enseignants déterminent les niveaux atteints selon les grilles des descripteurs en lien avec les objectifs spécifiques de chaque matière. Ces

résultats sont, par la suite, convertis pour répondre aux exigences du système de notation nationale. Les enseignants utilisent par la suite une grille de conversion en notes MEES¹.

Nous croyons que l'évaluation au sein du PÉI vise à :

- orienter, renforcer et améliorer les processus d'apprentissage et d'enseignement ;
- encourager les élèves à développer des attitudes positives en ce qui concerne leurs apprentissages;
- développer une compréhension approfondie des contenus dans le cadre de tâches authentiques;
- promouvoir le développement des compétences de pensée critique et créative et de transfert, notamment dans le cadre de l'évaluation du projet personnel et des projets interdisciplinaires ;
- développer la sensibilité internationale en offrant la possibilité d'utiliser différents contextes culturels et linguistiques pour mettre en place les évaluations ;
- encourager l'utilisation de modèles d'évaluation qui tiennent compte du développement de l'élève dans sa globalité : compositions (musicales, artistiques, chorégraphiques, etc.), création de solutions ou de produits, essais, examens, questionnaires, enquêtes, recherches, interprétations, présentations orales, écrites ou graphiques sur divers supports.

COLLECTE DE DONNÉES D'ÉVALUATION CRITÉRIÉE DU PEI

Les enseignants de 1^{re} à la 5^e année du secondaire ont l'obligation de compléter le bulletin PEI à la fin de chaque année scolaire. Les matières arts et design sont terminales en 3^e secondaire. Pour ce qui est de l'acquisition de langues en espagnol, une note est placée au bulletin PEI pour la 2^e et la 3^e secondaire. Le bulletin est envoyé aux parents.²

NORMALISATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION CRITÉRIÉE

Une rencontre en équipe matière a lieu en début d'année afin de s'assurer d'une compréhension mutuelle des descripteurs des critères. Une autre se déroule au cours de l'automne afin de réaliser un exercice de normalisation, toujours en équipe matière. De plus, les enseignants se rencontrent occasionnellement pour faire de la normalisation interne au moment qu'ils jugent opportun. Ceux qui veulent faire valider leur correction s'adressent à leur responsable de matières en fonction de leurs besoins. Dans le cas du portfolio électronique en éducation physique de 5^e secondaire, cette normalisation se réalise pour chacune des tâches imposées et implique les enseignants de 5^e secondaire et la coordonnatrice du programme. En ce qui concerne le projet personnel, un exercice de normalisation interne a lieu en février pour valider l'évaluation de la version provisoire du rapport. Un comité de révision des projets personnels se charge de la normalisation de l'évaluation finale en mars. Il relit certains projets afin d'émettre des recommandations aux superviseurs afin que ceux-ci ajustent leur évaluation en vue de la transmission des résultats à l'IB.

¹ Voir Annexe 1 : Grille de conversion des cotes de l'évaluation critériée de l'IB en notes sur 100.

² Voir Annexe 2 : Bulletin PEI, Communication destinée aux parents des élèves de 1^{re} à 5^e secondaire.

NOTES FINALES PRÉVUES POUR LES MATIÈRES À EXAMEN INFORMATISÉ DE L'IB EN 5^e SECONDAIRE

Les notes finales prévues des élèves de 5^e secondaire pour les matières à examen sur ordinateur qui sont envoyées à l'IB sont établies en concertation avec les enseignants de 4^e et 5^e secondaires selon les résultats de tâches d'évaluation sommatives réalisées pendant les deux dernières années du PEI.

POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE L'IB

Pour l'obtention du diplôme de l'IB, les élèves doivent réussir les 6 examens informatisés, les tâches en éducation physique, le projet personnel et obtenir un résultat final d'au moins 28 points sur les 56 points possibles au total des 8 matières.

PLANIFICATION DE L'APPRÉCIATION DE L'ACTION PAR LE SERVICE DU PEI

Les porteurs du dossier de l'action par le service revoient à chaque début d'année scolaire les exigences de réussite en service communautaire pour chaque niveau. Ils établissent parmi les 7 objectifs d'apprentissage prescrits par l'IB ceux à cibler à chaque niveau et préparent les grilles d'appréciation pour les bilans de mi-année et de fin d'année³.

COLLECTE DE DONNÉES DE L'APPRÉCIATION DE L'ACTION PAR LE SERVICE

Les titulaires entrent au bulletin de mi-année des élèves de leur groupe une appréciation formative et une cote finale au bulletin de fin d'année pour l'action par le service.

POLITIQUE DE PROMOTION

Il y aura promotion au niveau supérieur si :

- L'élève a réussi dans toutes ses matières.
- L'élève a réussi son service communautaire en obtenant une note finale d'au moins 2 sur 3.

Certains élèves seront promus sous condition, par exemple, de réussir des cours de reprise, ou de réaliser des services communautaires pendant l'été.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les élèves qui souhaitent fréquenter le PEI de notre établissement doivent répondre aux exigences suivantes : l'analyse des résultats du bulletin de la 5^e année ; un test de français, un test d'habiletés scolaires et un test de mathématique. Nous demandons également aux titulaires de 6^e de remplir un

³ Voir Annexe 3 : Action par le service 2023-2024 Exigences et objectifs d'apprentissage évalués.

questionnaire d'appréciation afin de connaître davantage le profil de l'élève. Si l'élève répond à l'ensemble des exigences, il reçoit une lettre d'acceptation qui est conditionnelle à la réussite de sa 6^e année et au nombre de places disponibles à l'école.

POLITIQUE D'ENCADREMENT D'ÉVALUATION DE TOUS LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE DE ROCHEBELLE

La politique d'évaluation de l'ensemble des programmes offerts à l'école De Rochebelle toujours en vigueur a été élaborée par le comité des normes et modalités en août 2011.⁴

POLITIQUE D'ENCADREMENT D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE AU PEI

- Les enseignants de toutes les matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire sont tenus de participer à la planification verticale des contenus matière à chaque début d'année scolaire.
- Les enseignants de toutes les matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire (sauf pour les arts et le design de 4^e et 5^e secondaire) sont tenus de réaliser au moins 2 unités par année, de faire parvenir 3 travaux par unité au responsable de matière.
- Les enseignants doivent communiquer les résultats des tâches d'évaluation aux parents et ce, à toutes les années, et dans toutes les matières. Cette opération est effectuée à trois reprises dans l'année : lors des rencontres de parents de novembre et de février et dans la communication du bulletin PEI de fin d'année.
- L'autoévaluation des élèves est recommandée dans les projets évalués.
- La signature des parents est recommandée.
- Les enseignants peuvent, s'ils le désirent, transformer les résultats des évaluations critériées de l'IB en notes pour combler les exigences nationales. Toutefois, l'inverse n'est pas permis.

Révisée le 3 octobre 2023

⁴ Voir : *Encadrement local en évaluation (Normes et modalités) 23 août 2011.*

ANNEXE 1

GRILLE DE CONVERSION DES COTES DE L'ÉVALUATION CRITÉRIÉE DE L'IB EN NOTES SUR 100

COTE FINALE IB SUR 7	INTERVALLE	1 CRITÈRE NOTE /8	2 CRITÈRES NOTE /16	3 CRITÈRES NOTE /24	4 CRITÈRES NOTE /32	CONVERSION /100
1				1	1	5
			1	2	2	10
					3	15
	[20, 40[1	2	3	4	20
					5	25
2			3	4	6	30
				5	7	35
	[40,54[2	4	6	8	40
					9	45
3			5	7	10	50
				8	11	52
	[54, 66[3	6	9	12	54
				10	13	57
			7		14	60
4				11	15	63
	[66, 72[4	8	12	16	66
				13	17	68
			9		18	70
5				14	19	71
	[72, 82[5	10	15	20	72
				16	21	74
			11		22	76
				17	23	79
6	[82, 90[6	12	18	24	82
				19	25	84
			13		26	86
				20	27	88
7	[90, 98[7	14	21	28	90
				22	29	92
			15		30	95

				23	31	97
	[98, 100]	8	16	24	32	98-100

ANNEXE 2

BULLETIN PEI, ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

Baccalauréat International Programme d'éducation intermédiaire	
Année scolaire	
	<p style="text-align: center;">École secondaire De Rochebelle</p> <p style="font-size: small;">Code d'organisme : 733031 Adresse : 1095 DE ROCHEBELLE SAINTÉ-FOY Q1V 4P8</p> <p style="font-size: x-small;">Site Web : Téléphone : (418) 652-2167 Télécopieur : Directrice ou directeur :</p>
Nom et prénom de l'élève : Fiche Code permanent : Date de naissance : Âge au 30 septembre : Année : Groupe-père : Titulaire :	Destinataire du bulletin : Adresse : Répondant(e)(s) : Père : <input checked="" type="checkbox"/> Mère : <input checked="" type="checkbox"/> Tuteur : <input type="checkbox"/> Téléphone résidence :
Le bulletin PEI	
<p>Au Programme d'éducation intermédiaire (PEI), l'évaluation est une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. L'évaluation par critères est une composante importante et essentielle au processus d'apprentissage. Elle permet à l'élève de procéder à l'analyse de son apprentissage et de reconnaître les éléments à améliorer. Chaque matière est définie par quatre critères d'évaluation qui font l'objet d'au moins deux jugements durant l'année scolaire. En conséquence, pour chaque année du PEI, les notes finales reposent sur au moins deux jugements pour chaque critère, et ce, pour chacun des groupes de matières.</p> <p>De plus, pour chaque groupe de matières, le PEI identifie un ensemble d'objectifs qui sont reliés à des critères d'évaluation spécifiques dont les élèves ont reçu les descriptions détaillées. Le calcul de la note finale pour chaque matière est obtenu en effectuant la somme de l'évaluation des critères qui est convertie avec une échelle de 1 à 7 cohérente pour toutes les matières. Le succès de l'élève s'exprime par l'atteinte de l'objectif de chaque groupe de matières et est mesuré sous la forme d'un niveau final de réalisation.</p>	
Légende de notation pour l'évaluation des critères	
0	L'élève n'atteint pas le niveau minimal requis pour ce critère
1 à 2	L'élève atteint un niveau limité pour ce critère
3 à 4	L'élève atteint un niveau passable pour ce critère
5 à 6	L'élève atteint un niveau satisfaisant pour ce critère
7 à 8	L'élève atteint un excellent niveau pour ce critère

Langue et littérature 2	Niveau d'acquisition	
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Analyse	7	8
B - Organisation	7	8
C - Production de texte	7	8
D - Utilisation de la langue	6	8

Acquisition de langues 2 - Anglais - Phase 3	Niveau d'acquisition	
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Compréhension de texte oral et visuel	7	8
B - Compréhension de texte écrit et visuel	6	8
C - Communication en réponse à un texte oral, écrit et visuel	7	8
D - Utilisation de la langue sous forme orale et écrite	6	8

Acquisition de langues 2 - Espagnol - Phase 1	Niveau d'acquisition	
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Compréhension de texte oral et visuel	6	8
B - Compréhension de texte écrit et visuel	6	8
C - Communication en réponse à un texte oral, écrit et visuel	6	8
D - Utilisation de la langue sous forme orale et écrite	6	8

Individus et sociétés 2	Niveau d'acquisition	
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension	7	8
B - Recherche	7	8
C - Communication	7	8
D - Pensée critique	7	8

Individus et sociétés 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	5	8
B - Recherche	6	8
C - Communication	5	8
D - Pensée critique	5	8

Sciences 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	7	8
B - Recherche et élaboration	7	8
C - Traitement en évaluation	6	8
D - Réflexion sur les répercussions de la science	7	8

Mathématiques enrichies 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	8	8
B - Recherche de modèles	7	8
C - Communication	6	8
D - Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle	6	8

Design 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Recherche et analyse	6	8
B - Développement des idées	8	8
C - Création de la solution	5	8
D - Évaluation	7	8

Arts 2 - Art dramatique	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	7	8
B - Développement des compétences	6	8
C - Pensée créative	7	8
D - Réaction	7	8

Éducation physique et à la santé 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	8	8
B - Planification de la performance	5	8
C - Application et exécution	5	8
D - Réflexion et amélioration de la performance	5	8

Interdisciplinaire 2	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Base disciplinaire	4	8
B - Synthèse	7	8
C - Communication	7	8
D - Réflexion	4	8

**ANNEXE 3 ACTION PAR LE SERVICE 2023-2024
EXIGENCES ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

ACTIVITÉS DE SERVICE EXIGENCES 2023-2024

LES ACTIVITÉS DE SERVICE RELIÉES AUX MATIÈRES

1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
<i>Projet Autour du monde</i>	<i>Projet Défis pour l'Humanité</i>	<i>Projets Peuples en danger</i>	<i>Projet Big Book</i>	<i>Projet Payez au suivant</i>

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE À DÉVELOPPER

Pour tous les niveaux

1. Prendre conscience de ses points forts et des points à améliorer
2. Relever des défis développant de nouvelles compétences
5. Collaborer avec les autres

Plus particulièrement au deuxième cycle :

3. Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier
4. Faire preuve de persévérance dans les actions entreprises
6. Développer la sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multiculturalisme et la compréhension interculturelle
7. Considérer la portée éthique de ses actes

LES ACTIVITÉS DE SERVICE NON RELIÉES AUX MATIÈRES

1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Comités le midi (<i>Le monde en un clin d'œil, Environnement, Droits et Humanité</i>) Journée Terry Fox	<i>Le monde en un clin d'œil</i> Un service continu ou deux ponctuels	Un service continu ou trois ponctuels	Projet <i>Citoyens engagés</i> et 2 actions concrètes auprès de l'organisme sélectionné	Un service continu ou 2 ponctuels ou actions liées au Projet personnel

Toute action supplémentaire liée à l'engagement communautaire dans l'école (effectuée bien sûr dans le respect des normes sanitaires) sera reconnue et pourra bonifier l'évaluation de l'élève en regard de l'Action par le service.